

2023  
Juillet

# Bulletin Infos

Antogny



www.antognyletillac.com

P 2

Budget  
État civil  
Renseignements  
Pratiques

P 3

Restaurant  
Le Tillac  
Déploiement  
fibre

P 4

Pêle-Mêle

P 5

Pêle-Mêle  
Dates à retenir  
2023

P 6

Comité des Fêtes  
Nouvelle secré-  
taire de Mairie  
Parc photovol-  
taïque

P 7

Gîte communal  
Traversée de  
Seligny

P 8

US Antogny le  
Tillac

## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Nous sommes déjà en juillet 2023, à mi-mandat. Les activités municipales et associatives reprennent à un rythme plus normal.

Comme vous le savez, les contraintes financières et administratives deviennent plus fortes mais nous devons nous adapter. Dans le cadre de la sobriété énergétique, la température des bâtiments a été diminuée ainsi que les horaires de l'éclairage public mais nous ne pouvons pas tout réduire. Les services publics méritent d'être maintenus malgré les pannes récurrentes de réseaux.

Il convient toutefois de rester optimiste, le dynamisme de nos associations sportives et culturelles nous incite à participer aux nombreuses manifestations proposées.

Ainsi le Comité des fêtes prépare une fête de l'été avec une animation renouvelée. Elle sera précédée du traditionnel feu d'artifice du 13 juillet organisé conjointement avec la commune des Ormes.

Vous serez aussi conviés à la journée du samedi 23 septembre au Comice à Sainte-Maure de Touraine.

Dans l'attente de vous revoir.

Bel été à toutes et à tous.

**Serge MOREAU**



**Feu d'artifice le 13 juillet**  
**Antogny - Les Ormes**  
**Au Stade des Ormes**

Directeur de la publication : Serge Moreau

Responsables de la communication : Laurent Carré, Pascal Labarre, Pascale Le Potier, Emmanuel Ligonnere, Stéphanie Pichon, Didier Thivellier, Ludovic Urbanovsky, Jean-Claude Leblanc, André Jousset, Louissette Chaslon.

Réalisation : Commission Communication - Conception/Impression : Imprimerie des Ormes - 05 49 85 05 77

## RESULTATS 2022

**Section de Fonctionnement :**Recettes : **381 885,98 €**Dépenses : **199 801,30 €**Soit un excédent de **182 084,68 €****Section d'Investissement :**Recettes : **160 421,43 €**Dépenses : **324 493,98 €**Soit un déficit de **164 072,55 €****Les principales réalisations en 2022 :**

Travaux de voirie, route des Voisines

Réhabilitation du gîte communal

Equipements du commerce (mobilier et matériel)

## PERSPECTIVES 2023

A voté le taux des taxes communales, comme suit :

**10,44 %** pour la taxe d'habitation,**34,44 %** pour le foncier bâti.**51,17 %** pour le foncier non bâti.Le produit attendu s'élève à **157 582,00 €**.**Le budget 2023, voté en mars, s'élève à :**Section d'investissement : **269 505,00 €**Section de fonctionnement : **376 846,00 €****Les principaux travaux programmés sont :**

Travaux de voirie, traversée de Séligny

Extension du columbarium

Citerne incendie à « la Grille »

## Etat Civil

## Naissances

**Lou AINSERI** née le 13 mai 2023 au foyer de Djessy AINSERI et Zoé LAMARQUE domiciliés au 1, La Grille

## Décès

**Régine GIBEAUX** veuve POTREL le 25 février 2023

## Renseignements Pratiques

**Mairie d'ANTOGNY LE TILLAC**

24, Route de Richelieu  
37800 ANTOGNY LE TILLAC  
Tél : 02 47 65 01 12

**E-mail :** [mairie.antognyletillac@wanadoo.fr](mailto:mairie.antognyletillac@wanadoo.fr)

**Site Internet :** <http://www.antognyletillac.com/>

Le secrétariat de la Mairie est ouvert  
le lundi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00  
et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

**Secrétaire :** Audrey VAN DE WIELE

**Agents techniques :** Catherine LE ROUX, Guillaume RENAUDET

## Numéros utiles

**Centre de Secours :**  
18 ou 112

**Police :** 17

**SAMU :** 15

**Gendarmerie de Richelieu :**  
2, rue Maréchaussée  
02 47 93 63 20

## Déchetteries Intercommunales

**NOYANT-DE-TOURAINNE**

**Lundi :** 13h30-18h30

**Mercredi :** 13h30-18h30

**Jeudi :** 13h30-18h30

**Vendredi :** 13h30-18h30

**Samedi :** 09h00-12h00 / 13h30-18h30

**PORTS-SUR-VIENNE**

**Lundi :** 08h00-12h00

**Mercredi :** 09h00-12h00 / 13h30-18h30

**Samedi :** 09h00-12h00

Plus d'une année après l'ouverture du bar-restaurant « Le Tillac » une rencontre a eu lieu avec Mme Correia, la gérante de l'établissement, afin de faire le point sur son activité.

Seule aux commandes du commerce depuis fin octobre 2022, elle dresse un bilan tout à fait positif de cette année.

La carte a été entièrement revue, délaissant les spécialités portugaises pour une cuisine plus traditionnelle.

Des soirées à thème, le samedi soir tout particulièrement, ont aussi vu le jour permettant de se retrouver autour d'un couscous ou d'une assiette de moules-frites. La Coupe du monde de football fut aussi un moment phare de l'hiver, « Le Tillac » devenant le principal pôle d'attraction de la commune pour les amateurs qui ont pu suivre la compétition retransmise dans la salle de restauration.

La clientèle s'est aussi fidélisée, des habitués du matin venant boire un café ou un apéritif aux ouvriers venant déjeuner pendant leur pause méridienne. Les joueurs et les supporters de l'U.S. Antogny le Tillac se rendent très régulièrement au bar pour y célébrer les victoires et préparer les matchs à venir.

Mme Correia offre un service du dépôt de pain en semaine et permet même de se procurer des viennoiseries le week-end. Elle communique sur les menus et les soirées à venir via la page Facebook du « Tillac », n'hésitez pas à la consulter !

Restaurant-bar « Le Tillac »

02.47.26.63.12



## Déploiement de la fibre

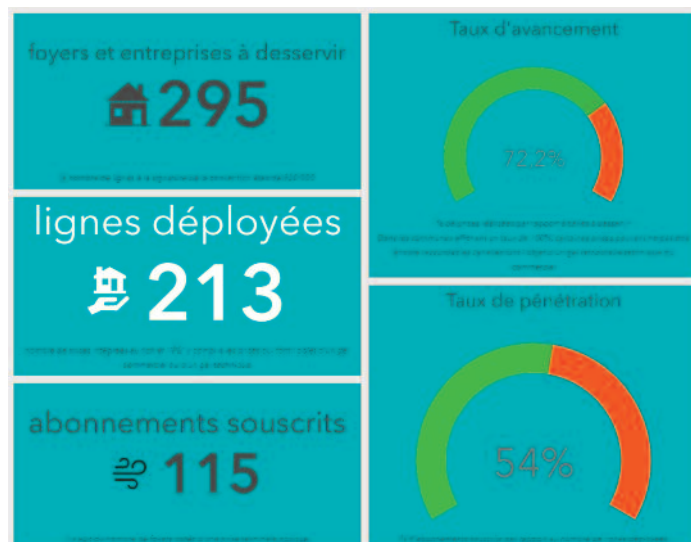
### La fibre, pas si rapide que ça !

Alors que 72% des foyers ont la possibilité de se connecter à la fibre, les dernières liaisons tardent à arriver.

Après les 2 ruptures de contrats des entreprises chargées de déployer les lignes, l'entreprise Primocable vient d'être nommée pour reprendre les travaux.

Le conseil municipal et la communauté de communes ont très fortement sollicité "Val de Loire de numérique" pour que notre secteur soit priorisé.

Espérons que les difficultés soient derrière nous et que toute la commune puisse bénéficier très rapidement de ce service.





Vœux du Maire du 5 Janvier



Concert du 21 Février au Pôle Culturel



Cours du numérique du 3 Mars



Cérémonie du 8 Mai



Repas des 70 ans du 8 Juin



Chorale entre Vienne et Creuse du 9 Juin



## Match du 7 Mai de fin de saison et accession en D3.



## Dates à retenir 2023

Jeudi 13 juillet	Feu d'artifice Les Ormes /Antogny.
Dimanche 16 juillet	Fête de L'Eté par le Comité des Fêtes
Dimanche 10 septembre	Randonnée pédestre par le Comité des Fêtes
Samedi 23 septembre	Comice agricole à Sainte-Maure de Touraine
Samedi 7 octobre	Concours de belote par le Comité des Fêtes
Samedi 21 octobre	Spectacle par Com Com Touraine Val de Vienne
Mardi 31 octobre	Halloween par le Comité des Fêtes
Samedi 11 novembre	Cérémonie Commémorative
Samedi 11 novembre	Concert organisé par "Au Fil de Vienne"
Samedi 18 novembre	Concours de belote par Anto Générations
Samedi 2 décembre	Concert par Gym Antonic
Samedi 9 décembre	Concours de belote par l'Union Sportive d'Antogny
Dimanche 17 décembre	Arbre de Noël par le Comité des Fêtes.

En Décembre 2022 a eu lieu notre assemblée générale, Patrice Dabilly ne souhaitant pas renouveler sa candidature au poste de président, Alain Amirault lui a donc succédé. Le bureau est maintenant composé d'un président, de trois vices-présidentes, un trésorier et un secrétaire. L'association est également composée de plusieurs membres actifs.

Le comité des fêtes proposera cette année, de multiples manifestations : fête des voisins, concours de belote, randonnée pédestre, Halloween, arbre de Noël, sans oublier sa traditionnelle fête de l'été, qui aura lieu le Dimanche 16 Juillet 2023 dans les rues de notre commune. Pour sa trentième édition, les membres du comité ont décidé de mettre le Brésil à l'honneur.

Comme chaque année nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés, si vous voulez nous aider à la préparation des fêtes de notre village, n'hésitez pas à nous contacter : [comdesfetesantogny@gmail.com](mailto:comdesfetesantogny@gmail.com) ou au 07 83 19 66 31.



En espérant vous voir nombreux...

## Nouvelle secrétaire de Mairie

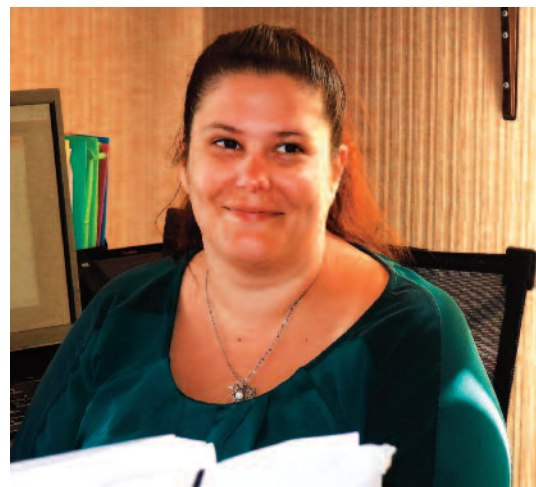
Michelle Brault, secrétaire de mairie, depuis quarante ans, fera bientôt valoir son droit à la retraite.

Il fallait lui trouver une remplaçante, sachant manier l'outil informatique, accueillante pour les administrés, discrète et sachant travailler en équipe avec le conseil municipal.

Le choix s'est porté sur Audrey VAN DE WIELE qui habite les Ormes et était employée à la Mairie de Sainte Maure.

Afin d'assurer au mieux la transmission des informations, Mme Brault et Mme Van De Wiele vont travailler ensemble pendant quelques mois.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



## Parc photovoltaïque

Le projet de parc photovoltaïque des Fougères sur le site de l'ancienne carrière jouxtant le terrain de football avance. Rappelons que ce parc, d'un peu plus de 3 hectares, prévoit la mise en place de 4200 panneaux permettant de fournir l'équivalent de la consommation électrique de 1000 foyers. Le projet est porté par la société EREA (basée à Azay-le-Rideau) qui vient de déposer le permis de construire en mairie mais aussi auprès des services compétents de l'Etat. Plusieurs avis sont en attente de validation comme celui du S.D.I.S. 37 pour la défense incendie ou de la Chambre d'agriculture. Une enquête publique sera menée dans le second semestre 2023 pour permettre au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations auprès d'un commissaire enquêteur, tiers indépendant.

Les travaux devraient débuter à l'automne 2025 pour une mise en service du parc début 2026.

Le gîte communal a fait peau neuve, les locations ont repris.

Il offre une capacité d'accueil de 8 personnes. Deux salles de bains, quatre chambres dont une au rez-de-chaussée, une grande cuisine bien équipée et un salon permettent à tous les occupants de passer d'agréables moments. L'extérieur est attrayant de par sa superficie et son calme. De plus, l'aspect privatif est pleinement respecté.

Gageons que ce gîte est une belle opportunité de passer de mémorables journées !



## Traversée de Séligny

Ce projet toujours d'actualité peine à voir le jour, il est tributaire de la réfection de la RD20 (axe Les Ormes / Richelieu). Cette réfection n'est pas actuellement prioritaire au niveau du Conseil Départemental, elle est plutôt prévue vers l'horizon 2025/2028.

En attendant, nous nous devons d'avancer sur ce sujet. Pour cela le Service Territorial d'Aménagement (S-T-A) propose d'intervenir début septembre au niveau du lotissement « Sous le Quart » pour une première phase. Une rénovation de la route sur un espace réduit permettra de finaliser cette partie Est.

Le décaissement de la chaussée, la mise en place de l'enrobé incluant le bombé du giratoire ainsi que la mise à niveau des diverses bouches, tampons de regard seront à la charge du conseil départemental.

L'aménagement pur sera à la charge de la commune tel que les marquages au sol, pose de résine, pose de panneaux avec mats, bordures de trottoirs...

Après cette phase, il nous restera l'aménagement côté OUEST sortie Séligny en direction de Marigny Marmande, ainsi que la traversée centre à travers le croisement route départementale direction Vellèches.

Rien n'est fixé pour le moment en matière de date et de nature des projets mais le S.T.A reste à notre écoute pour intervenir dans un prochain budget.





La saison du club 2022 – 2023 de l'US ANTOGNY LE TILLAC a commencé par l'accueil d'un retour au club de Guillaume CHEVALIER comme Entraîneur Général du club. Il est venu avec un projet qui nous a séduit : la montée en 3<sup>ème</sup> division départementale de l'équipe 1<sup>ère</sup> et la création rapide d'une 2<sup>ème</sup> équipe. 27 nouveaux joueurs sont arrivés portant les effectifs à 45.

Le championnat n'a pas été gagné sans peine car de nombreux matchs se sont dénoués sur le fil rendant l'émotion de chaque victoire encore plus belle. L'équipe 2 aura joué son championnat avec des matchs plus ou moins disputés. Elle s'est hissée à la 5<sup>ème</sup> place sur 10 . Les 2 équipes essaieront de faire un meilleur parcours en coupe la saison prochaine.



La saison du club a également compté de nombreux événements : le feu de St Jean en collaboration avec les chasseurs, la buvette du repas des 3 communes, un concours de belote, un loto, l'après match de fin de saison et les 40 ans du club. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'investissement des dirigeants. Le club n'oublie pas non plus les enfants puisqu'il a accueilli les plateaux à domicile des U7 et U9 de l'APFSM quelques samedis durant la saison.



Notons aussi que le club fait partie d'un groupement d'école de football : l'Association pour la Promotion du Football Sainte Maurien. L'APFSM est actuellement composée de l'US PORT-NOUATRE, de l'US ANTOGNY LE TILLAC et de l'US SEPMES-DRACHE. La saison prochaine, l'APFSM comptera en plus les clubs de l'US DE RILLY SUR VIENNE et l'US SAINT EPAIN ce qui permettra d'avoir

des équipes dans les catégories U7, U9, U11 et U13. Nos jeunes pourront continuer de jouer au football en attendant un jour de rejoindre notre club bien aimé : l'US ANTOGNY LE TILLAC.

Pour l'ensemble de ces événements et matchs, le club remercie ses dirigeants, ses joueurs, ses supporters de plus en plus nombreux grâce à notre responsable communication : Louis BONNETAIN qui assure notre présence sur les réseaux sociaux.

**Le club vous souhaite de bonnes vacances d'été.**

